



ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON
DE GRANDVILLIERS

32, rue Frédéric Petit-60210 GRANDVILLIERS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 2 octobre 2020 à 18h30

Au sein de la salle des fêtes de la commune de Grandvilliers

Etaient présent(e)s :

ARNOLD Alain	Représentant de la Caf,
BOUS William,	Maire de Formerie,
BOYENVAL Gilles,	Administrateur,
BRETON Jean François,	Administrateur,
CAILLEUX Guillaume,	Administrateur,
DECORDE Gérard	Conseiller départemental,
DANIEL Laurent,	Vice-Président de la Commission Sociale de La C.C.P.V ,
DEFER Joël,	journaliste,
DEODATO Thierry,	Directeur du CSR,
DUCHEMIN Jean-Christophe,	journaliste,
ESTIENNE Jean-Pierre,	Représentant de la C.C.P.V,
GERLINGER Thibaut,	Représentant PKF (en visioconférence)
HEU Jean-Pierre,	Administrateur,
LAURENT-CHARVET Sébastien,	Administrateur,
LARCHER Jacques,	Maire de Grandvilliers,
LEDUC André,	Administrateur,
LENNE Antoine,	Usager,
MYREY Laurent,	Représentant CCPV,
MASSON Guy,	Président du Centre Social,
MOURONVAL Alain,	Usager,
MERCIER Jean-Claude,	Administrateur,
METEYER Jean-Pierre,	Vice-Président,
NOEL Denis,	Trésorier,
PERIMONY Patrick,	Administrateur ,
PICHARD Hélène,	Secrétaire,
PYPE Denis,	Conseiller régional,
VAN OOTEGHEM Philippe,	Maire de Moliens ;

Etaient excusé(e)s :

*Madame Maryse CHOUARA CORBILLON (Administratrice du Centre Social), ayant donné pouvoir à
Hélène Pichard*
Monsieur Roger SINET (Administrateur du Centre Social)
Madame Catherine DANIEL (Administratrice démissionnaire du Centre Social)
Madame Katie HAUTOT (Directrice Générale de la MSA de Picardie)
Monsieur Xavier BERTRAND (Le Président des Hauts-de-France)
*Madame Martine BORGGOO (Maire de Saint-Pierre-ès-Champs, Conseillère Départementale déléguée
du canton de Grandvilliers, Chargée de l'Agriculture)*

Madame Samia OUERTANI (Conseil Départemental de l'Oise)
Madame Véronique VINCENT (Conseil Départemental de l'Oise, dispositif Conférences des Financeurs)
Madame Valérie KLEIN (Responsable de Département Service Social Oise CARSAT des Hauts de France)
Madame Valérie COMBLEZ (Fédération des Centres Sociaux Pays Picards)
Madame Carine FERNON (Directrice CSR de Guiscard)
Monsieur Pascal DOLLÉ (Président CSR de Guiscard)
Madame Justine VAUCHELLE (Travailleur Social Pôle Interventions Sociales de la MSA de Picardie)
Monsieur Luc VILLEMANT (Directeur Centre Socioculturel les Portes du Valois Nanteuil-le-Haudouin)
Madame Alice SERET (Psychologue Plateforme d'accompagnement et de répit CHU Beauvais)
Madame Bedja BENAMARA (Directrice du CSR de Songeons)
Madame Virginie MACHU (Conseillère Principale d'Education du Collège Ferdinand Buisson de Grandvilliers)
Madame Cécile CRIMET (Chargée de projets éducation jeunesse, Conseil Départemental de l'Oise)
Madame Fanny HANICOTTE (Chargée de mission, Le Mouvement Associatif Hauts-de-France)
Madame Caroline BOUCHER (Coordinatrice du Comité et en charge de la Prévention, Ligue Contre le Cancer)
Madame Nathalie HASSINI (Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité de l'Oise, Direction Départementale de la Cohésion Sociale)
Madame Françoise CABANNE (Unapei 60 Beauvais)
Madame Sandra PONCHON (Manager Territorial de l'antenne de l'Oise du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers)
Madame Sylvie PIONCHON (Adjointe à la Directrice de l'Oise, Direction Générale, ARS Hauts-de-France)
Monsieur Ludovic SCELLIER (Attaché Commercial Conectia)
Madame Séverine PLÉ (C.C.P.V)
Monsieur Yannick LE MERDY (Groupe La Poste)
Monsieur Nicolas GOUBIN (Maire de Saint Thibault)
Monsieur BIGOT (Adjoint au Maire de Laverrière)
Monsieur Yves BEAURAIN (Maire de Quincampoix)
Monsieur BOUTELEUX (Maire de Monceaux l'Abbaye)
Madame Muriel CARON (Maire de Fouilloy)
Monsieur Olivier HENERQUÉ (Maire de Blargies)
Monsieur Guy DELOBEL (Adjoint au Maire de Thieuloy Saint Antoine)
Madame Chantal AMIC (Cheffe du service territorial de l'Action Sociale et de l'Insertion sur le Territoire Beauvais Oise Picarde)
Monsieur Salim KARKACHE (Directeur du Crédit Agricole)
Madame Pascale SOREL (MONALISA, Conseil Départemental de l'Oise)
Madame et Monsieur DROUILLET (Bénévoles au Centre Social)
Madame Christelle DUCHAUSSOY (Responsable Administratif et Financier du Centre Social)
Madame Véronique DAIRE (Salariée du Centre Social)
Monsieur Kévin VAN OVERBEKE (Salarié du Centre Social)
Madame Delphine DUPONT (Salariée du Centre Social)
Madame Valérie BREUQUE (Salariée du Centre Social)
Madame Marion CAUDRON (Salariée du centre Social)
Madame Valérie DECRESSONNIERE (Salariée du Centre Social)
Monsieur Jean-Claude MAIGROT (Salarié du Centre Social)
Madame Charlotte HOBLES (Salariée du Centre Social)

Guy Masson en ouverture de séance remercie les personnes présentes ainsi que Monsieur Larcher Jacques, Maire de la commune de Grandvilliers, pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Il précise que Monsieur Thibaut Gerlinger représentant de PKF Audit Conseil est présent en visioconférence, et rappelle qu'en raison des restrictions sanitaires, conformément aux statuts de l'association et sur décision du bureau, que cette Assemblée Générale Ordinaire (AGO) s'effectue en comité restreint (maximum de 30 personnes).

Du fait de ces restrictions sanitaires, Monsieur Masson précise également qu'exceptionnellement cette AGO ne sera pas suivi du traditionnel verre de l'amitié.

Guy Masson présente les points figurant à l'ordre du jour ci-après et donne la parole à Hélène Pichard, Secrétaire, et Jean-Pierre Meteyer, Vice-Président :

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 18 juillet 2019 au CSR à Grandvilliers
2. Rapport moral
3. Rapport d'activité 2019
4. Bilan financier
5. Lecture du rapport du commissaire aux comptes
6. Résolutions 2019
7. Renouvellement de la mission du Commissaire aux comptes
8. Election ou réélection des membres du Conseil d'Administration
9. Interventions et questions diverses

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 18 juillet 2019 au CSR à Grandvilliers

H. Pichard et JP Meteyer font lecture du PV de l'AGO du 18 juillet 2019.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Rapport moral

Monsieur Masson fait lecture du rapport moral de l'Association pour cette année 2019, ci-après.

« En tant que Président du Centre social rural du canton de Grandvilliers, j'ai l'honneur d'ouvrir cette assemblée générale qui vient clôturer administrativement et financièrement l'année 2019.

Au même titre que les années précédentes, notre assemblée générale se déroule hors les murs de notre siège social. Je remercie à ce titre le Maire de Grandvilliers, Monsieur Jacques Larcher, de nous recevoir au sein de sa salle des fêtes aujourd'hui, mais également tout au long de l'année dans les différents espaces mis gracieusement à notre disposition (école, espace socioculturel, espaces extérieures pour les manifestations, ...).

Avant de vous présenter les éléments de notre année 2019, je ne peux passer outre le contexte particulier de cette année 2020 du fait de la crise sanitaire. Notre association a pu répondre présent sur différents « fronts », a su démontrer sa capacité à être réactive pour servir au mieux tant les habitants de notre territoire que les plans d'actions de nos partenaires, par un relais de communication au quotidien.

Je tiens ici à féliciter les équipes et bénévoles mobilisés, et remercie également les habitants et professionnels qui ont pu soutenir nos actions, avec un remerciement particulier aux donateurs aujourd'hui partenaires de notre épicerie solidaire pour offrir à nos habitants les plus fragiles un soutien alimentaire de qualité.

Ce contexte sanitaire perdure et nous amène aujourd'hui, conformément aux directives préfectorales d'une part, à la décision des membres du bureau d'autre part, et enfin au bon respect de notre quorum statutaire, à une assemblée établie en comité restreint en présence des seuls administrateurs.

L'année 2019 est avant tout l'année de référence de notre nouveau projet social agréé par la caisse d'allocations familiales de l'Oise pour la période 2019-2022. Piloté par notre directeur Thierry Deodato, notre projet prend peu à peu forme et les premiers objectifs sont d'ores et déjà en cours d'atteinte dans les 4 axes suivants :

- *Le développement d'une offre de services et d'activités diversifiée en proximité et en réponse aux attentes des habitants, notamment par une délocalisation de nos actions ;*
- *L'accompagnement des habitants face aux grands enjeux de santé, d'inclusion numérique et d'accompagnement des personnes fragilisées ;*
- *Le renforcement des liens avec nos partenaires, notamment en appui sur notre espace France Services, un relais de communication efficace et les dynamiques de réseaux ;*
- *Une organisation interne du CSR qui se restructure peu à peu, malgré des mouvements de personnels et la difficulté de pérenniser toutes les équipes.*

Je n'oublie pas ici la diversité de l'offre de notre projet en « animation collective des familles » et de la qualité des réponses globales apportées à TOUS les habitants parents, aux aînés, aux enfants ainsi qu'à la jeunesse, dans une mixité sociale affirmée et dans le respect de nos valeurs de laïcité.

La pluralité de l'offre d'activités et de services est ce qui fait la force de notre centre social. Cette diversité a d'autant plus de force aujourd'hui car s'appuie sur une valeur chère aux centres sociaux : le POUVOIR D'AGIR ; pour que collectivement chacun puisse s'approprier une démarche individuelle et/ou collective pour soi-même, sa famille, son environnement social, son territoire de vie...

Pour conclure, je remercie :

- *l'ensemble de nos partenaires financiers et institutionnels qui nous font confiance,*
- *les administrateurs qui nous soutiennent,*
- *les équipes de bénévoles,*
- *et bien sûr tous les salariés dont je ne peux que louer l'investissement sans lequel le centre social ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.*

Je remercie également tous les usagers qui manifestent leur adhésion à notre action et font confiance à l'équipe de salariés pour les accompagner dans leur vie quotidienne. »

3. Rapport d'activité 2019

Monsieur Masson donne la parole à T. Deodato pour qu'il puisse faire état des éléments forts du rapport d'activité 2019.

La fonction d'accueil du CSR est la première mission du centre social, tant au sein de ses locaux qu'à travers ses activités sur le territoire.

C'est pourquoi il est rappelé que **le centre social c'est :**

- Un lieu d'activités et de services ouvert à toutes et tous ;
- Une Espace France Services
- Une médiation numérique au sein des trois agences postales d'Hanvoile, de St Omer en Chaussée et de Moliens ;
- Une antenne de la MSA de Picardie;
- Une Maison de Conseil Départemental de l'Oise ;
- 4 points d'informations : jeunesse, Famille, Santé et d'appui à la vie associative ;
- Un espace public numérique ;
- Un Multi-accueil ;
- Une Epicerie Solidaire ;
- Différents lieux d'animations sur le territoire pour les enfants, les jeunes, les adultes, les familles, les aînés, ...
- Et de nombreux partenaires accueillis tout au long de l'année.

D'un point de vue quantitatif, le centre social c'est :

- 243 jours d'ouverture en 2019 ;
- 43660 présences enregistrées toutes actions confondues soit une moyenne de 179 usagers accueillis par jour ;
- Une équipe de 35 salariés (dont 20 CDI), 31.75 ETP, accompagnée par des bénévoles, des volontaires en service civique, des stagiaires, des jeunes en contributions volontaires, ... ;
- 37 usagers se présentent en moyenne/ jour à l'accueil du CSR (8 accueils pour la MSAP, Maison de Services Au Public) ;
- Un volume d'activité (selon les présences enregistrées) réparti selon 5 axes :
 - o La fonction d'accueil représentative de 21% de l'activité
 - o Le Bien Grandir (0-17 ans) : 59%
 - o Le Bien Vivre (18-50 ans) : 14%
 - o Le Bien Vieillir (+ de 50 ans) : 5%
 - o La vie associative (réunions de bureau, AG, CA, PIVA) : 1 %
- Un rayonnement de la MSAP sur 72 communes de la CCPV.

Un **zoom sur l'activité en agences postales**, soit 94 accueils pour 122 permanences, démontre que les usagers peuvent être amenés à faire 22 kms pour accéder aux services proposés. Par ailleurs, 52.1% des demandes sont des demandes d'informations (27.7% d'aide à la constitution de dossiers, notamment de demande de retraite), et 59% de usagers ont de 50 à 64 ans.

Concernant les activités dites du « Bien Grandir » de 3 mois (entrée au Multi-accueil) à 17 ans (âge maximal pour accéder aux accueils de jeunes), la répartition du volume d'activité est le suivant :

- 82% pour les activités enfance
- 10% pour la petite enfance moins de 6 ans
- 7% pour les jeunes de 11 à 17 ans
- 1% d'actions de prévention santé auprès des différents publics (notamment auprès des collégiens et lycéens)

Le **zoom sur l'action jeunesse** présente la diversité des thématiques et interventions du PIJ (point Information Jeunesse), avec une très bonne mobilisation des jeunes (et de leurs parents) et la capacité d'accompagner les jeunes dans leurs projets (« coup de pouce » financier).

La jeunesse se développe également en appui sur le programme « quoi faire » de la CCPV, 63 jeunes différents, le Projet Jeunesse Oise Rurale du département (207 jeunes), les café d'ados (43jeunes), et l'accueil de 36 jeunes en contributions volontaires (9 jeunes), en stage (16 jeunes) et en service civique (8 jeunes volontaires).

Concernant les activités dites du « Bien Vivre » intégrant ici les adultes (activités et services), familles (soutien à la parentalité notamment), nous constatons une prédominance des accompagnements en insertion sociale et professionnelle avec 39% du volume d'activité.

Sont également représentatifs tout ce qui relève du numérique, 30%, du soutien à la parentalité, 15%, de l'action sociale (permanences administratives), 8%, et les actions de prévention santé, 8%.

L'ensemble de ces actions a pour vocation de favoriser le pouvoir d'agir des habitants.

Le projet Animation Collective des Familles accompagne les parents dans un soutien à la parentalité tout en mettant en œuvre une démarche de prévention santé, la santé faisant partie intégrante des problématiques familiales.

En 2019, 135 familles originaires de 34 communes de la CCPV (244 personnes) ont pu se mobilisées autour des actions de la référente famille (14 ateliers parents enfants, 2 sorties familiales, 22 cafés de parents, 1 journée des talents réunissant 360 personnes), et 121 habitants ont été acteurs des ateliers de

prévention proposés sur le territoire (octobre rose, mars bleu, don du sang...) le plus souvent enrichis par l'animation d'un café santé (13 durant l'année, 104 personnes mobilisées).

Aussi et le centre social développant à travers son projet un axe de communication, notamment numérique, T. Deodato propose un **quizz numérique** vérifiant ainsi le degré de connaissance de l'assemblée. Ci-après les questions posées avec la réponse :

- Combien faut-il en moyenne de séances de cours d'informatique d'une heure, pour qu'une personne débutante soit capable d'utiliser le mail ? 25
- L'ANANAS est un fruit, mais au Centre Social c'est ? Un dispositif de don d'ordinateurs (projet insertion financé par le département dans le cadre du PTLEIS)
- Chercher l'erreur sur l'adresse du site internet : www.centresocial-grandvilliers.fr
- Mailinblack c'est ? Un service internet de filtrage et de sécurisation des mails
- Tout le personnel du Centre Social a désormais une adresse mail. Elle se termine par ? @csrgrandvilliers.fr

Concernant les activités dites du « Bien Vieillir » constitutif des animations et dispositifs en faveur des séniors de plus de 50 ans, il est précisé que le CSR est ici le « bras armé » du département de l'Oise, notamment en qualité de pilote de la conférence des financeurs ainsi que financeur sur les dispositifs « Monalisa » et « séniors connectés » :

- 57 % du volume d'activité sont consacrés aux activités de loisirs et de prévention ;
- 19% aux visites de convivialité Monalisa ;
- 13% à l'action sociale (CARSAT notamment) ;
- 2% aux réunions de plus en plus fréquentes avec et pour les bénévoles ;
- 9 % du fait du salon séniors, organisé tous les 2 ans, et réunissant jusqu'à 138 visiteurs et 34 partenaires (53 professionnels et 22 bénévoles).

Le pôle séniors accueille 2 jeunes volontaires en service civique qui, en complément des visites de convivialité ont pu mettre en place des ateliers sur la mémoire, la photo, ainsi qu'une dynamique de projets intergénérationnelle.

4. Bilan financier

Monsieur Masson donne ici la parole à Denis Noël, trésorier de l'association.

Les faits Marquants de l'exercice sont :

- Le conventionnement avec les communes du territoire avec un montant de participation de journées d'accueil de loisirs passant de 7€50 à 16€,
- Le déplafonnement du barème CAF,
- Une baisse de la fréquentation des usagers ALSH à compter du 01/09/2019,
- La création d'une cuisine dans les locaux du centre social.

Par ailleurs et en raison de la crise sanitaire 2020, il est précisé que « *compte tenu de l'incertitude de la date de reprise d'activité et sur le niveau de reprise de celle-ci, l'impact en termes de résultat sur l'exercice 2020 n'est pas mesurable à ce jour* ».

Il est également précisé que le 6 mai 2020 la fédération des centres Sociaux a informé le centre social d'une perte de financement de - 42% sur le projet Feder numérique, soit une perte de 14307 €.

Le compte de résultat 2019 présente un résultat net de - 25606 € avec notamment la baisse de la prise en charge des contrats aidés par l'Etat et la baisse des participations financières des communes en ALSH.

Monsieur Périmony demande à quoi correspond le résultat exceptionnel de 71 989.48 €.

- Réponse de T. Gerlinger (PKF) : il s'agit ici d'un reclassement des subventions d'équilibre dans le résultat exceptionnel

L'équilibre du bilan n'est pas modifié par rapport à l'année passée.

La trésorerie est en baisse avec notamment une diminution du fonds de roulement de 72 K€.

5. Lecture du rapport du commissaire aux comptes

Monsieur Thibaut Gerlinger, représentant le cabinet PKF Audit Conseil, intervient à son tour et présente, en visioconférence, le rapport du commissaire aux comptes en appui sur un diaporama.

Après un rappel de la mission du commissaire aux comptes (responsabilité, indépendance et réglementation), il donne une explication détaillée de la méthode utilisée, des chiffres clés et des événements majeurs de l'exercice.

Enfin, Monsieur Gerlinger présente les conclusions de l'audit amenant à la certification des comptes.

S'en suivent des échanges suite aux précisions données sur nouveau règlement applicable au 1^{er} janvier 2020, notamment concernant la mesure et valorisation de la dynamique de bénévolat (base du smic horaire dans le cadre de la certification par le CAC), ainsi que sur des contributions du fait des mises à disposition de locaux. Ces éléments mettent en évidence l'investissement associatif dans les comptes soit :

- L'impact total de tous les bénévoles sur l'association ;
- La mise en avant des ressources de l'association ;
- La gestion désintéressée de l'association (intérêt général);

6. Résolutions 2019

Monsieur Guy Masson fait lecture des résolutions pour approbation.

1ère Résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu les rapports d'activité et financier approuve les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils lui sont présentés.

Elle Donne Quitus aux membres du Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2019.

Cette première résolution est approuvée à l'unanimité

2ème Résolution :

L'Assemblée Générale constate le résultat de l'exercice 2019 qui se monte à un résultat net de - 25 606 €.

Cette seconde résolution est approuvée à l'unanimité.

3ème Résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes qui présente les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce, et à la lecture du rapport général lui donne quitus.

Cette troisième résolution est approuvée à l'unanimité.

4ème Résolution :

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Président pour procéder à la publication des comptes.

Cette quatrième résolution est approuvée à l'unanimité

7. Renouveau de la mission du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société Audit Conseil Expertise, SAS – membre de PKF International et du Commissaire aux Comptes suppléant expirent à l'issue de l'assemblée générale.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide pour une période de six (6) exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025, de :

- de renouveler les mandats et de nommer pour une période de six (6) exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025 :

- o la société Audit Conseil Expertise, SAS – membre de PKF International, Commissaire aux comptes titulaire représentée par Guy CASTINEL
- o la Société PKF FIDEA Contrôle SAS, en tant que Commissaire aux comptes suppléant représentée par Nicolas LEHNERTZ.

Le renouvellement de la mission du Commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité.

8. Election ou réélection des membres du Conseil d'Administration

Monsieur Guy Masson procède à l'élection et/ou à la réélection des membres du Conseil d'administration.

Sont Membres démissionnaires ou sortants:

- o Mesdames Annie DURY, Catherine DANIEL, Chantal LEBESGUE et Nathalie MOINE
- o Messieurs Gilles BOYENVAL, Jean-François BRETON, André LEDUC, Patrick PERIMONY, Jean-Pierre METEYER et Jean-Paul SOULEZ

Les candidats au renouvellement sont :

- o Messieurs Gilles BOYENVAL, Jean-François BRETON, André LEDUC, Patrick PERIMONY, Jean-Pierre METEYER et Jean-Paul SOULEZ

Est nouveau candidat:

- o Monsieur Antoine LENNE, domicilié à Grandvilliers, aviculteur retraité et souhaitant succéder à Annie Dury

Monsieur Masson procède au vote : **les candidats sont tous élus à l'unanimité.**

Madame Pichard remercie Monsieur Lenne pour sa succession d'une femme, et fait part à l'assemblée que ces dernières sont désormais peu représentées. La question de l'enjeu de mixité au sein de Conseil d'administration est ainsi formulée et pourra être un axe de réflexion en vue de la future AG.

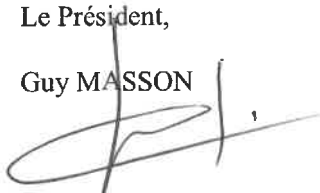
9. Interventions et questions diverses.

Monsieur Denis Pype, Conseiller régional, félicite l'engagement du centre social pour les habitants de la Picardie verte. Il adresse également ses félicitations aux élus associatifs, aux collaborateurs et aux bénévoles.

N'ayant pas de questions et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Le Président,

Guy MASSON



La Secrétaire,

Hélène PICHARD

